



**Bulex®**

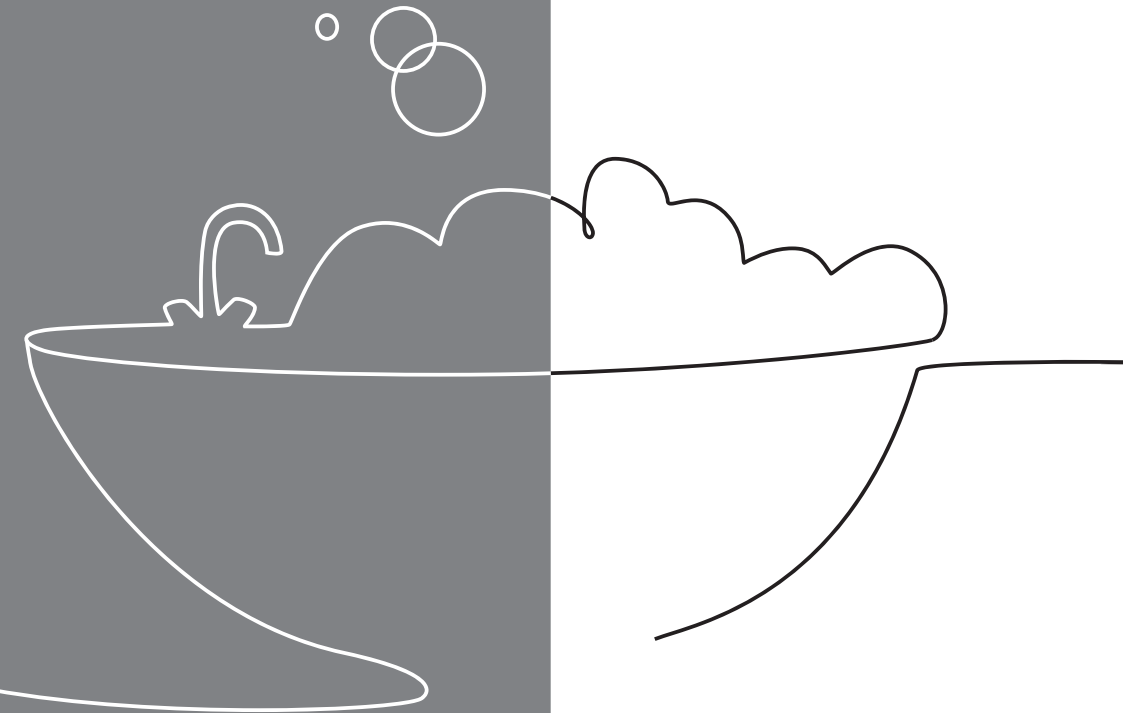
Toujours à vos côtés

## Notice d'emploi

4714-8 B.E. SV 150 L

4814-7 B.E. SV 200 L

4913-4 B.E. SV 300 L



# Sommaire

## Sommaire

<b>1</b>	<b>Sécurité.....</b>	<b>3</b>
1.1	Consignes générales de sécurité .....	3
1.2	Marquage CE.....	5
1.3	Utilisation conforme .....	5
<b>2</b>	<b>Remarques relatives à la documentation .....</b>	<b>7</b>
2.1	Respect des documents complémentaires applicables .....	7
2.2	Conservation des documents .....	7
2.3	Validité de la notice.....	7
<b>3</b>	<b>Vue d'ensemble des produits.....</b>	<b>7</b>
3.1	Structure de l'appareil.....	7
3.2	Plaque signalétique .....	7
3.3	Fonctionnement .....	7
<b>4</b>	<b>Utilisation .....</b>	<b>8</b>
<b>5</b>	<b>Maintenance .....</b>	<b>8</b>
5.1	Nettoyage de l'appareil .....	8
5.2	Contrôle du dispositif de sécurité .....	8
5.3	Vérification de l'entartrage et de l'étanchéité du produit.....	8
<b>6</b>	<b>Dépannage .....</b>	<b>8</b>
6.1	Vue d'ensemble des anomalies.....	8
<b>7</b>	<b>Mise hors service temporaire .....</b>	<b>8</b>
<b>8</b>	<b>Mise hors fonctionnement .....</b>	<b>9</b>
<b>9</b>	<b>Recyclage et mise au rebut .....</b>	<b>9</b>
<b>10</b>	<b>Garantie .....</b>	<b>9</b>
<b>11</b>	<b>Service après-vente.....</b>	<b>9</b>

## 1 Sécurité

### 1.1 Consignes générales de sécurité

#### 1.1.1 Installation par un installateur spécialisé

Seul un installateur spécialisé est habilité à procéder à l'installation, l'inspection, la maintenance et la réparation de l'appareil.

#### 1.1.2 Danger mortel dû à des raccordements sous tension

Toute intervention au niveau des raccords sous tension présente un risque d'électrocution et donc un danger de mort. Les interventions au niveau des raccordements sous tension doivent être effectuées exclusivement par des électriciens qualifiés.

- ▶ N'effectuez jamais la moindre intervention au niveau des raccords qui relaient un courant alternatif ou triphasé.
- ▶ Adressez-vous à un électricien qualifié pour tout raccordement fixe de l'appareil à un réseau alternatif ou triphasé.

#### 1.1.3 Prévention des dommages causés par le gel

Si l'appareil reste hors service dans un local non chauffé pen-

dant une période prolongée (par ex. vacances d'hiver), l'eau qui se trouve dans l'appareil et dans les conduites risque de geler.

- ▶ Faites en sorte que le local dans lequel est installé l'appareil soit à l'abri du gel en toutes circonstances.

#### 1.1.4 Dommages matériels en cas de problèmes d'étanchéité

- ▶ Faites en sorte que les conduites de raccordement ne subissent pas de contraintes mécaniques.
- ▶ Ne suspendez pas de charge aux conduites (par ex. vêtements).
- ▶ En cas de fuites au niveau de la conduite d'eau qui relie l'appareil aux points de puisage, fermez immédiatement la vanne d'arrêt d'eau froide.
- ▶ Faites réparer toute fuite par un installateur spécialisé.

#### 1.1.5 Danger de mort en présence de légionelles dans l'eau potable

- ▶ L'eau contenue dans le ballon d'eau chaude sanitaire doit être amenée au moins une heure par semaine à une température supérieure

# 1 Sécurité

à 60 °C afin d'éviter la formation de légionelles.

## 1.1.6 Prévention des brûlures

Les points de puisage de l'eau chaude présentent un risque de brûlures si la température de l'eau est supérieure à 60 °C. Les enfants en bas âge et les personnes âgées encourent des risques même à des températures plus basses.

- ▶ Sélectionnez la température de sorte qu'elle ne présente de danger pour personne.

## 1.1.7 Danger de mort en cas de modifications apportées au produit ou dans l'environnement du produit

- ▶ Ne retirez, ne shuntez et ne bloquez en aucun cas les dispositifs de sécurité.
- ▶ Ne manipulez aucun dispositif de sécurité.
- ▶ Ne détériorez pas et ne retirez jamais les composants scellés de l'appareil. Seuls les professionnels qualifiés autorisés et le service client sont autorisés à intervenir au niveau des composants scellés.
- ▶ N'effectuez aucune modification :
  - au niveau de l'appareil

- au niveau des conduites d'arrivée de gaz, d'air, d'eau et des câbles électriques
- au niveau de l'installation d'évacuation des gaz de combustion
- au niveau de la soupape de sécurité
- au niveau des conduites d'évacuation
- au niveau des éléments de construction ayant une incidence sur la sécurité de fonctionnement du produit

## 1.1.8 Risques de blessures et de dommages matériels en cas de maintenance ou de réparation négligée ou non conforme

- ▶ Ne tentez jamais d'effectuer vous-même des travaux de maintenance ou de réparation de votre produit.
- ▶ Veuillez immédiatement contacter un installateur spécialisé afin qu'il procède au dépannage.
- ▶ Conformez-vous aux intervalles de maintenance prescrits.

## 1.2 Marquage CE



Le marquage CE atteste que les appareils sont conformes aux exigences élémentaires des directives applicables, conformément à la plaque signalétique.

La déclaration de conformité est disponible chez le fabricant.

### 1.3 Utilisation conforme

Une utilisation incorrecte ou non conforme peut présenter un danger pour la vie et la santé de l'utilisateur ou d'un tiers, mais aussi endommager l'appareil et d'autres biens matériels.

Le produit chauffe l'eau potable et la stocke à destination des ménages.

– Température max.: 65 °C

Cet appareil a été exclusivement conçu pour être posé sur le sol.

Cet appareil doit impérativement être équipé d'un groupe de sécurité adapté et conforme aux conditions de test de BELGAQUA.

L'utilisation conforme suppose :

– le respect des notices d'utilisation fournies avec le produit

ainsi que les autres composants de l'installation

– le respect de toutes les conditions d'inspection et de maintenance qui figurent dans les notices.

Ce produit peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans ainsi que des personnes qui ne sont pas en pleine possession de leurs capacités physiques, sensorielles ou mentales, ou encore qui manquent d'expérience ou de connaissances, à condition qu'elles aient été formées pour utiliser le produit en toute sécurité, qu'elles comprennent les risques encourus ou qu'elles soient correctement encadrées. Les enfants ne doivent pas jouer avec cet appareil. Le nettoyage et l'entretien courant de l'appareil ne doivent surtout pas être effectués par des enfants sans surveillance.

L'utilisation de l'appareil dans des véhicules, par exemple mobil-home ou caravane, est considérée comme non conforme. Ne sont pas considérées comme des véhicules les unités installées à demeure (installation fixe dans un endroit donné).

# 1 Sécurité

Toute utilisation autre que celle décrite dans la présente notice ou au-delà du cadre stipulé dans la notice sera considérée comme non conforme. Toute utilisation directement commerciale et industrielle sera également considérée comme non conforme.

## **Attention !**

Toute utilisation abusive est interdite.

## 2 Remarques relatives à la documentation

### 2.1 Respect des documents complémentaires applicables

- Conformez-vous impérativement à toutes les notices d'utilisation qui accompagnent les composants de l'installation.

### 2.2 Conservation des documents

- Conservez soigneusement cette notice ainsi que tous les autres documents complémentaires applicables pour pouvoir vous y référer ultérieurement.

### 2.3 Validité de la notice

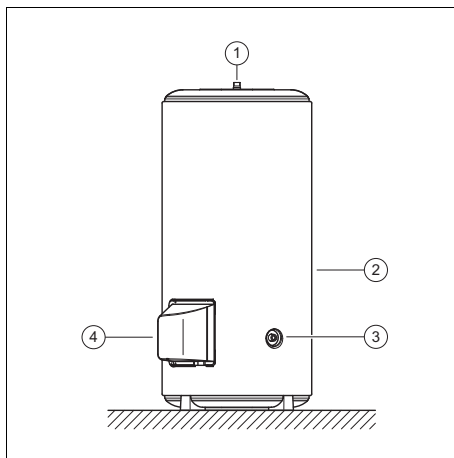
La présente notice s'applique exclusivement aux produits suivants :

#### Appareil - référence d'article

4714- 8 B.E. SV 150 L	0010016551
4814- 7 B.E. SV 200 L	0010016552
4913- 4 B.E. SV 300 L	0010016553

## 3 Vue d'ensemble des produits

### 3.1 Structure de l'appareil



- |                        |                        |
|------------------------|------------------------|
| 1 Raccord d'eau chaude | 3 Raccord d'eau froide |
| 2 Ballon ECS           | 4 Boîtier de commande  |

### 3.2 Plaque signalétique

La plaque signalétique se trouve sous le boîtier de commande.

### 3.3 Fonctionnement

Cet appareil est un ballon d'eau chaude sanitaire à chauffage direct. L'eau est chauffée par un élément de chauffage intégré au ballon. Dès qu'il y a un prélèvement d'eau chaude au niveau d'un point de puisage, de l'eau froide afflue dans le ballon d'eau chaude sanitaire.

L'eau se dilate lorsqu'elle monte en température. Comme il s'agit d'un circuit fermé, des gouttes se forment à l'extrémité du tube d'écoulement du dispositif de sécurité.

Le régulateur intégré compare la température réglée pour l'eau chaude sanitaire à la température réelle de l'eau à l'intérieur de l'appareil. Dès que la température d'eau

## 4 Utilisation

chaude dans l'appareil est trop basse, le régulateur active l'élément de chauffage.

- Témoin orange  
Tant que le produit est en mode de chauffage, le témoin est de couleur orange.
- Témoin vert  
Dès que le produit est sous tension, le témoin devient vert, sauf s'il est en mode de chauffage. Le témoin vert indique que l'anode à courant vagabond est active. En l'absence de courant, le témoin reste allumé grâce à une pile de secours.

## 4 Utilisation

L'appareil ne nécessite pas le moindre réglage.

L'installateur spécialisé règle la température d'eau chaude souhaitée lors de la mise en fonctionnement. La plage de réglage s'étend de 50 à 65 °C.

## 5 Maintenance

### 5.1 Nettoyage de l'appareil

- Utilisez exclusivement un chiffon humecté d'eau et de détergent sans solvant pour nettoyer l'appareil.

### 5.2 Contrôle du dispositif de sécurité

- Faites couler régulièrement de l'eau au niveau du dispositif de sécurité pour éviter les phénomènes d'entartrage.

## 5.3 Vérification de l'entartrage et de l'étanchéité du produit

La qualité de l'eau, la température d'eau sélectionnée et les besoins d'eau chaude sont susceptibles de provoquer la formation de calcaire ou même des défauts d'étanchéité.

- Faites inspecter la cuve ainsi que les composants électriques et hydrauliques tous les 2 ans par un installateur spécialisé, qui recherchera d'éventuelles traces d'entartrage et de défauts d'étanchéité.

## 6 Dépannage

### 6.1 Vue d'ensemble des anomalies

Défaut	Cause	Mesure
Pas d'eau chaude	<ul style="list-style-type: none"><li>– Élément chauffant défectueux</li><li>– Thermostat défectueux</li></ul>	Contactez votre installateur spécialisé.
Eau trop chaude <sup>1)</sup>	Thermostat shunté	
Témoin vert en permanence	Pile défectueuse	
Témoin orange en permanence	Thermostat défectueux	

1) Le thermostat de sécurité intégré évite que l'eau chaude sanitaire ne monte trop en température.

## 7 Mise hors service temporaire

Si l'appareil ne doit pas être utilisé pendant une période prolongée, il convient de



le vidanger. Vous pourrez ensuite le remplir lorsque ce sera nécessaire.

- ▶ Confiez cette intervention à un installateur spécialisé.

## 8 Mise hors fonctionnement

- ▶ Veillez à ce que la mise hors service de l'appareil soit effectuée par un installateur spécialisé.

## 9 Recyclage et mise au rebut

- ▶ Confiez la mise au rebut de l'emballage à l'installateur spécialisé qui a installé le produit.



Si le produit ou les piles qu'il contient portent ce symbole, cela signifie qu'ils contiennent des substances nocives ou polluantes.

- ▶ Dans ce cas, ne jetez pas le produit ou les piles qu'il contient avec les ordures ménagères.
- ▶ Au contraire, remettez le produit et, éventuellement, les piles à un point de collecte pour les piles et les appareils électriques ou électroniques usagés.

## 10 Garantie

Pour obtenir des informations concernant la garantie constructeur, veuillez contacter l'adresse indiquée au verso.

## 11 Service après-vente

Les coordonnées de notre service après-vente sont indiquées au verso ou sur le site [www.bulex.be](http://www.bulex.be).





## BULEX

Golden Hopestraat 15  
1620 Drogenbos

## BULEX

Golden Hopestraat 15  
1620 Drogenbos  
T : 02 555 13 13  
F : 02 555 13 14

[www.bulex.be](http://www.bulex.be)

© Ces notices relèvent de la législation relative aux droits d'auteur et toute reproduction ou diffusion, qu'elle soit totale ou partielle, nécessite l'autorisation écrite du fabricant.



**Bulex**<sup>®</sup>

Toujours à vos côtés

0020186697\_00 - 04.04.2014